

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

# BEP CONDUITE ET SERVICES DANS LE TRANSPORT ROUTIER

Session 2008

## EP2.1.1

MISE EN ŒUVRE 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE :  
ORGANISATION D'UN TRANSPORT

### DOSSIER CORRIGÉ N°2

*CE DOSSIER COMPREND :*

⇒ DOSSIER CORRIGÉ

1 / 4 à 4 / 4

National	SESSION 2008	Série 2	CORRIGÉ 2	TIRAGE
Examens : BEP CONDUITE ET SERVICES DANS LE TRANSPORT ROUTIER			Code examen : BEP : 31101	
Epreuve : EP2 Mise en oeuvre			Durée totale: 6 H 00	Coef. : BEP 6
Partie EP2.1.1 : Organisation d'un transport			Durée: 2 h 00	Page 1 / 4

## PLAN DE CHARGEMENT

Etablissez l'ordre de chargement

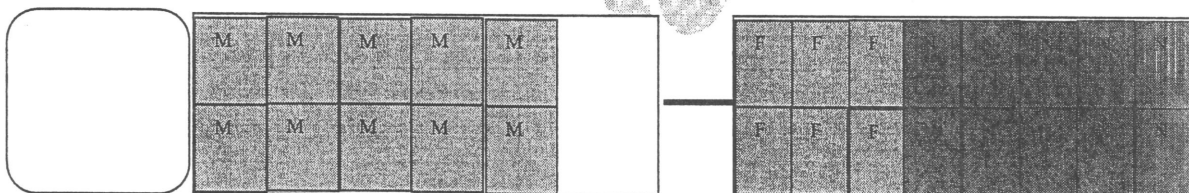
1<sup>er</sup> enlèvement : Ets Rousson à MELUN (Chargement avant 9h00) **VERT**

2<sup>ème</sup> enlèvement : Ets Record à FONTENAY TRESIGNY **BLEU**

3<sup>ème</sup> enlèvement : S.A Logic à NANGIS **ROUGE**

Complétez les schémas en matérialisant les enlèvements dans les conditions ci-dessous

- Une couleur par enlèvement
- Les palettes sont représentées
- L'échelle est respectée



## ITINÉRAIRE

Itinéraire détaillé (villes principales)	N° des Routes	Km	Temps de conduite	Heure courante
Départ de PROVINS				14h
Provins → Troyes	N19	18+56	1h04	15h04
Troyes → A5 n°21	N71	10	0h09	15h13
A5 n°21 → Bifurc. A5/A31	A5	95	1h21	16h34
Bifurc. A5/A31 → A5 n°7	A31	5	0h04	16h38
A5 n°7 → Langres	N19	10	0h09	16h47
Langres → Vesoul	N19	74	1h04	17h51
Arrivée			17h51 ( + ou - 17')	
Total		268 km (+ ou - 20 km)		

## JUSTIFIEZ VOS CHOIX (itinéraire, lieu, jonction, etc...)

Plutôt que de faire un détour pour aller chercher l'A5, je roule vers Troyes par la N19 qui a des portions à 2x2 voies. Après Troyes je prends l'autoroute jusqu'à auteur de Langres pour satisfaire aux recommandations du sujet. Je termine par la route N19 puisqu'il n'y a pas d'autoroute.

BEP CSTR -	SESSION 2008	CORRIGE 2
Epreuve : EP2 Mise en oeuvre		Page 3 / 4
Partie EP2.1.1 : Organisation d'un transport		

## FRET DE RETOUR

N° des lots	Documents marchandise
2003/504	L.V.N./L.V.I
2003/507	L.V.N./L.V.I

Argumentez votre choix :

Ces deux lots sont compatibles avec le véhicule , et ils offrent le meilleur rapport prix / kilomètres.

N°2003/501	Surcharge
N°2003/502	Véhicule incompatible
N°2003/503	Véhicule incompatible
N°2003/505	Volume incompatible
N°2003/506	Véhicule incompatible
N°2003/508	Peut être retenu avec 507 mais rapporte moins que 504.